



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07
 Fac-similé : 02 98 99 67 67
 Courriel : mairiebrennilis@wanadoo.fr
 Horaires d'ouverture :
 8 h – 12 h / 12h45 – 16h30
PERMANENCE DES ÉLUS
 Les samedis de 10 à 12 heures
 Tél. 02 98 99 62 91
LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE
 8h30 – midi, 13h30 – 16h30
 Tél. 02 98 99 61 00
OFFICE DU TOURISME DU YEUN ELEZ – Place des Monts d'Arrée 29190 Brasparts
 Tél./fax : 02 98 81 47 06
 Ouvert du lundi au samedi
 9h00-12 h., 13h30-17h30
otyeun.elez@wanadoo.fr
DÉCHETTERIE (SIRCOB)
 de Locmaria-Berrien,
 Tél. 02 98 99 82 49.
 Au Vieux Tronc, lundi au samedi,
 9h-12h, 13h30-18h.
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.
HALTE GARDERIE, AFEPH
 AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58
 MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,
 SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.
ASSISTANTE SOCIALE
 Cécile Nédélec
ANTENNE DE PLEYBEN
 0298266362
COMMERCE AU BOURG
 HALLE DIS
 M.Mme Baladine
 Tél. 02 98 99 68 45

TRANSPORT PERSONNES ÂGÉES



Une sortie sera organisée le jeudi 24 mai 2007 à 10 heures pour Huelgoat. Prix : 2 € par personne.

Celles et ceux intéressé(e)s sont prié(e)s de le signaler en appelant
 Olivier au 02 98 99 63 32, ou
 Madenn au 02 98 99 62 53.



BUDGET 2007

Lors de sa séance du 23 mars 2007,

le Conseil municipal a notamment adopté à l'unanimité les budgets primitifs de 2007 pour l'ensemble des services (commune; CCAS; eau; assainissement; lotissement). Le Conseil a également décidé à l'unanimité de maintenir inchangés pour 2007 les taux d'imposition de 2006 pour les taxes locales – taxe d'habitation, taxe foncière (bâti), taxe foncière (non bâti) pour un produit attendu de 115.864 €.



POLLUTION ?

Le 22 avril, les pêcheurs ont constaté la présence sur le lac d'une vaste nappe brunâtre qui a fini par s'échouer aux alentours du barrage. Des prélèvements ont été opérés, mais il semble que les analyses attendues n'aient pas été effectuées par les services compétents qui n'ont ni reçu ni recueilli les échantillons. Nous espérons tous que cet événement était effectivement anodin, malgré le fait que quelques poissons morts aient alors été retrouvés sur les rives du lac ...

LA GAZETTE BRENNILIS

Comité de rédaction
 Marcel Gérardin
 Madenn Gruat
 Olivier Magoaric
 Cyrille Roygnan
 Courriel: mairiebrennilis@wanadoo.fr



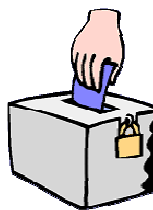
URGENCES

Gendarmerie, faites le 17
Pompiers, le 18
ou le 112 (portables)
Médecin de garde : le 15
(en dehors des heures de présence de votre médecin traitant)



CLUB D'INVESTISSEMENT

Marcel Gerardin envisage de créer un club d'investissement boursier. Les personnes intéressées par cette initiative peuvent le contacter au 02.98.99.62.05, ou à la permanence des élus le samedi matin.



ÉLECTIONS

Résultat du 2^{ème} tour des élections présidentielles à Brennilis :
 Inscrits, 340 ;
 Votants, 291 (85.6%) ;
 Exprimés, 275.

Ségolène Royal, 183 (66.6%)
Nicolas Sarkozy, 92 (33,4%).
 Nous retournerons aux urnes pour les élections législatives le 10 et – en cas de second tour – le 17 juin 2007.



SOLIDARITÉ INFIRMIÈRES

Le 17 avril 2007, nos dévouées infirmières se sont solidarisées avec le mouvement national de grève pour la défense de conditions de travail et de rémunération fortement dégradées (blocage du prix des actes depuis 5 ans, et depuis 23 ans pour les majorations de dimanche). Elles demandent à leurs patients, souvent devenus leurs amis, de bien vouloir comprendre leurs motivations, et les excuser pour la gêne que ce mouvement légitime aura pu leur occasionner.



CONCOURS PHOTO : UN YEUN ELEZ INSOLITE

L'Office de Tourisme organise un concours de photo dans la communauté de communes du Yeun Elez sur le thème du « *Yeun Elez insolite* ». Ce concours est ouvert à tous, et comporte trois catégories : enfants et adolescents de 18 ans et moins; adultes ; professionnels.

Le nombre de photos de format 10 x 15 cm ne peut excéder trois par candidat. Les photos doivent être inédites, ne pas avoir été primées et être libres de droits. Elles peuvent être envoyées jusqu'au 10 juin 2007 à l'Office du Tourisme du Yeun Elez (Place des Monts d'Arrée 29190 Brasparts), le cachet de la poste faisant foi.

Les photos seront appréciées au sein de cinq thématiques: La faune et la flore, les paysages, la vie des gens, le patrimoine, les photos anciennes (avant 1965).

Le règlement est disponible sur <http://www.yeun-elez.com> ou à l'Office du Tourisme (tél. 02 98 81 47 06).

C'ÉTAIT

LA GAZETTE ...
Souvenez-vous, en mai 2005, vous pouviez lire dans le numéro 11 :

« *Il est essentiel pour la commune d'avoir assez de terres à sa disposition pour effectuer l'épandage des boues dans des conditions optimales. Tout le monde doit se sentir concerné ! Avec la PAC (politique agricole commune), l'épandage des boues est autorisé et la société GES peut étudier avec les agriculteurs indécis ce qui leur est permis en fonction de leur propre plan d'épandage. Si des problèmes survenaient lors de l'épandage, seule la commune serait tenue pour responsable.* »

LA GAZETTE, L'INFORMATION POUR LE BOURG COMME POUR LES VILLAGES ...



SCOLARITÉ EN MATERNELLE

Lecture a été donnée lors du Conseil

municipal du 23 mars d'un courrier du Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des Écoles concernant l'inscription des enfants de 2 ans dans les écoles du département. Les Instituteurs et Professeurs des Écoles considèrent que la scolarisation dès l'âge de deux ans fait partie intégrante de l'histoire scolaire du département, et a eu des conséquences très positives sur les performances scolaires des jeunes finistériens. Par 9 voix pour et 2 abstentions, le Conseil municipal a donc regretté la décision prise par l'Inspecteur d'Académie du Finistère de restreindre l'accueil des enfants de 2 ans dans les écoles du département, Il a aussi déploré que cette décision ait été prise sans aucune concertation avec les collectivités territoriales.

COMMÉMORATIONS



GUERRE D'ALGÉRIE

Le 11 mars, les anciens combattants ont commémoré la fin, il y a 45 ans, de la guerre d'Algérie. Après lecture au monument aux morts du message officiel du Ministère des Anciens combattants, tous se sont retrouvés au Charlegan pour le pot de l'amitié.



8 MAI 1945

Une douzaine de personnes se sont retrouvées le 8 mai au monument aux morts pour la commémoration officielle de la victoire des Alliés en 1945. Après lecture du message officiel par le 1^{er} adjoint et observation d'une minute de silence, certains se sont retrouvés au Youdig pour le pot offert par la municipalité. Les anciens combattants ont partagé un repas au restaurant le Yeun.



P.L.U.

Le 20 février, le Conseil municipal a tenu sa première réunion officielle avec le représentant du cabinet Léopold, pour avoir un « *débat préalable sur le Projet d'aménagement et de développement durable – PADD* ». Le PADD est une des pièces du Plan local d'urbanisme (PLU) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour l'ensemble du territoire communal pour les dix années à venir. Quatre axes majeurs sont censés composer le PADD : définition d'un véritable cœur de bourg ; organisation cohérente de l'habitat et des éléments d'accompagnement ; maintien des activités économiques locales ; protection et mise en valeur du cadre de vie et du patrimoine communal. La commission ad hoc poursuit l'élaboration du PLU, dont le dossier devrait prochainement être présenté à la population au cours d'une réunion et de deux permanences.



PERSONNES DISPARUES

Une rencontre a eu lieu à l'occasion de la permanence des élus le 5 mai avec Mme Pascale Bathany, Présidente régionale de l'ARPD-Bretagne (*Assistance et Recherche de Personnes disparues*, <http://breizh.arpd-idf.org/>). Cette Association (loi 1901 à but humanitaire) a pour vocation d'aider les familles confrontées à la dure épreuve de la disparition d'un membre de leur famille. Mme Bathany nous a conviés à participer à la marche silencieuse du 25 mai 2007 en commémoration de la journée mondiale des enfants disparus (départ à 14 heures des fontaines, rue de Siam à Brest). A par ailleurs été évoquée la possibilité d'une réunion plus large début septembre, au cours de laquelle Mme Bathany exposerait plus en détails le mode de fonctionnement de l'Association.

La Gazette de Brennilis

LE DROIT POUR CHACUN À L'INFORMATION SUR CE QUI LE CONCERNE !